

Decidez à present, Mr. si c'est la Maison de Baviere ou celle d'Autriche, qui doit être taxée *d'ingratitude*; jugez s'il sied bien à l'Empereur de dire qu'il a élevé la Maison de Baviere; dites moi enfin, suivant l'exposé que je viens de vous faire, laquelle de ces deux Maisons est plus redevable à l'autre de son élévation. Avoüez-le, Monsieur, les commencemens de la Maison d'Autriche ont été si obscurs, que ceux qui lui sont devoüez, ne devoient jamais toucher cette corde: sa fortune, d'ailleurs, a été de tems à autre si chancelante, qu'elle pourroit tirer une grande leçon de moderation de cette variété de disgraces humiliantes, & d'évenemens glorieux si elle détournoit un peu la vûë sur le passé, mais non, rien n'est capable de corriger les Princes dont les actions sont caractérisées par la fierté, leurs maximes seront toujours les mêmes. Il est tems de finir, Monsieur, une matiere si affligeante que celle-là, il me suffit d'être témoin des malheurs de ma Patrie, sans me charger encore du soin de les décrire tous; je suis &c.

V. Si l'on ne pardonnoit pas quelque chose au zèle & à la douleur d'un homme penetré des miseres de sa Patrie, & des disgraces de son Souverain, on jugeroit aisément que l'Auteur de cette Lettre est un peu trop outré à défendre la gloire de son Prince; mais si nous réfléchissons à la conduite que nous tiendrions, si nous étions à sa place, nous serions, peut-être, obligé de nous taire, & de plaindre pareilles gens plutôt que de les condamner.

VI. Le nommé Kraus, un des Chefs du